



SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

Communiqué

Montreuil, le 2 avril 2008

Pour le retrait des mesures Darcos dans les départements, les secteurs et les écoles la mobilisation s'amplifie ! C'est le ministre qui décide ! C'est au ministre qu'il faut s'adresser.

Le rejet est unanime...

Des centaines de motions d'écoles parviennent au syndicat. Les enseignants refusent les stages dits « de remise à niveau », l'annualisation d'une partie encore plus importante de leur temps de travail (108 h), la disparition programmée des RASED et de l'aide spécialisée aux élèves en difficulté sur le temps de classe, les suppressions de postes et de classes qui aggravent toujours plus les conditions de travail.

Pour ces raisons, les enseignants exigent le retrait du relevé de conclusions signé par le ministre, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT, l'abandon des stages Darcos mis en place au pas de charge pendant les congés, les créations de postes indispensables...

Le ministre désavoué au CSE...

Lors du CSE (Conseil Supérieur de l'Education nationale) du 20 mars, le projet de décret « *relatif au service des personnels enseignants du premier degré* » pour imposer 24 h d'enseignement et les « 108 h annuelles » a été repoussé par 31 voix contre (FO, FSU, FCPE...), 14 abstentions (UNSA...) et seulement 19 voix pour (MEDEF, CFDT...). Et pour sa part, le représentant des maires de France (AMF) a souligné l'impossibilité pour les collectivités territoriales d'organiser le ramassage scolaire dès lors que la sortie des élèves varierait selon leur participation ou non aux heures d'« aide personnalisée ».

Le ministre est désavoué mais il maintient son projet de décret, il s'obstine et veut passer en force !

La mobilisation s'amplifie...

Dans le même temps, à Paris, en Seine St Denis, dans le Nord, le Pas de Calais, l'Essonne, le Doubs, et dans une circonscription du Val de Marne les sections du SNUDI-FO et du SNUipp publient des communiqués communs pour le retrait du relevé de conclusions et du projet de décret.

Dans les Deux Sèvres, les Alpes de hautes Provence, le Vaucluse, la Loire, le SNUDI et SNUipp avec parfois l'UNSA se prononcent ensemble pour l'abandon des « stages de remise à niveau »

Le 25 mars, dans le Val de Marne, plus de 300 enseignants du se sont rassemblés, à l'appel des sections SNUDI/ SNUipp/ CGT et SUD, devant l'Inspection académique lors du CTPD pour défendre les dossiers d'école contre les mesures de suppression de classes annoncées et demander l'abandon du relevé de conclusion et du projet de Décret.

Le 18 mars, en Seine St Denis 40% de grévistes à l'appel des syndicats SNUDI FO, SNUipp, SUD et CGT. En Côte d'or, grève à l'appel de tous les syndicats le 31 mars contre les 75 fermetures, la mise en place des stages de remise à niveau...

En Loire Atlantique, des assemblées de secteurs réunissant des centaines de participants revendiquant l'attribution de 200 postes supplémentaires, revendication soutenue par plusieurs syndicats. Et la liste n'est pas exhaustive.

Le ministre doit retirer ses mesures...

A Paris, dans le 13^{ème} arrdt., 109 collègues réunis en AG avec les syndicats « *s'adresse aux syndicats parisiens afin d'organiser un premier rassemblement au ministère pour exiger le retrait du dispositif sur les stages de remise à niveau.* ».

Elle « *invite les écoles à rédiger les raisons de son refus de mettre en place les mesures Darcos, à y opposer leurs revendications et à les faire connaître, notamment aux parents d'élèves par voie de tract et de réunions.* ».

Une question est maintenant posée : l'action commune doit s'organiser à tous les niveaux...

Pour cela, le SNUDI FO s'est adressé au secrétaire général du SNUipp pour lui « *proposer de se rencontrer pour s'adresser ensemble au ministre pour qu'il retire son projet de Décret et qu'il abandonne son relevé de conclusion et le stage de remise à niveau.* ».

En tout état de cause, le SNUDI-FO appelle à amplifier la mobilisation qui s'engage en prenant position à tous les niveaux école par école, secteur par secteur, département par département afin d'établir le rapport de force dans l'action commune pour faire reculer le ministre :

- Abandon des « stages de remise à niveau »
- Création et maintien de tous les postes spécialisés nécessaires
- Retrait du relevé de conclusions et du projet de décret.